

Association de Défense et d'Aménagement des Quartiers de l'Ouest Orléanais

Président : Christian DUMERAIN – 24, rue du Faubourg Madeleine – mél : adaqoo@free.fr

Editorial

**Sanitas : promesses, somnifères, rumeurs
et fakenews, où en est-on ?**

En mai dernier, sur initiative de la mairie, la SEMDO ((Société d'économie mixte pour le développement de l'Orléanais) et l'architecte choisi étaient venus nous présenter le projet de réhabilitation du site du Sanitas. Les participants y découvraient enfin un projet ambitieux pour ce site : un habitat de qualité architecturale et diversifié, une densification limitée respectant le caractère du site.

L'ADAQOO a aussi insisté sur le nécessaire respect de ce secteur arboré dans notre quartier, en cohérence avec les parcs Anjorant et Petau voisins ! Il nous semblait que ce souhait majeur avait été compris et intégré dans la définition du projet. Si des arbres d'intérêt méritent d'être conservés, il n'est pas exact, comme l'affirme un « collectif d'habitants », d'affirmer que le Sanitas serait l'un des derniers « poumons verts » de la ville (fort heureusement !). Au-delà de la préservation des arbres, l'ADAQOO rêve d'un aménagement végétal ambitieux pour ce site. C'est sur cette base et dans un esprit constructif qu'il faut collectivement discuter du projet.

Nous apprenions avec satisfaction la prise en compte, clairement actée par les élus présents, d'une de nos demandes renouvelée depuis 2012 avec l'arrivée du tram dans le quartier : la réalisation d'une « coulée verte », liaison piétons-cycles, partant en face de l'intersection Vauquois-Beaumonts, rejoignant la rue du Sanitas puis le parc Anjorant, et aboutissant aux bords de Loire. Ce serait en effet, pour tous les habitants du quartier, une belle et agréable façon de relier quartiers résidentiels et bords de Loire.

Enfin, la reconstruction sur le site du Relais orléanais était accueillie comme une décision salubre, devenue indispensable.

En réponse aux questions posées, notamment sur la circulation, on nous promettait de nouvelles réunions de concertation. Depuis, c'est le silence radio du côté de la Mairie, alors que la presse se fait l'écho de rumeurs (fondées ou non) : hésitations du promoteur sur le nombre de constructions à réaliser, problèmes liés au caractère arboré du lieu, remise en cause possible de la liaison verte. Seul le projet de reconstruction du Relais semble bien engagé.

Pour l'ADAQOO, le risque actuel, c'est le *statut quo* : déjà, on constate que le terrain, laissé à l'abandon, est une friche où s'accumulent des débris (un dépôt d'ordures pouvant contenir de l'amiante y stagne depuis avril, aucun fauchage n'a été réalisé, les feuilles des platanes des quais de Loire commencent à y être stockées par les services municipaux ...). Une clarification s'impose de la part des responsables municipaux et du promoteur quant à l'évolution de ce projet important pour notre quartier.

L'ADAQOO a donc demandé une entrevue à ce sujet avec les élus (voir courrier page suivante). Il faut tout mettre en œuvre pour une évolution positive et ambitieuse de ce secteur du quartier qui doit et peut rapidement être valorisé et devenir bien plus agréable.

Sanitas : courrier adressé à la Mairie

Orléans, le 18 novembre 2019

à :
Madame Chéradame Maire-Adjoint,
Monsieur Hoël Adjoint en charge du quartier.

Objet : Demande de rencontre avec l'ADAQOO au sujet du projet « Sanitas ».

Madame, Monsieur,

Lors de la présentation publique du projet de réhabilitation du terrain du Sanitas en mai dernier, vous vous étiez engagés à revenir vers les habitants du quartier suite aux diverses inquiétudes qui s'y sont exprimées, notamment par l'ADAQOO.

Plusieurs mois se sont écoulés depuis cette réunion publique. Des articles de presse ont bien abordé plusieurs fois ce projet, mais aucune confirmation, aucun démenti officiel n'ont été publiés par la municipalité face à ces rumeurs.

Notre association est dubitative face à ce silence, d'autant plus que des demandes fortes de notre part nous paraissent prises en compte et même actées (par exemple la « coulée verte »), et seraient aujourd'hui remises en cause. Durant le printemps et l'été écoulés, aucun entretien n'est intervenu entre nous.

Le terrain du Sanitas est actuellement une friche laissée dans un état lamentable, ce qui n'est pas acceptable. Des immondices y sont déposées par des individus, ou même des entreprises peu soucieuses du respect du voisinage et de l'Environnement. Ainsi, un tas d'ardoises pouvant contenir de l'amiante y a été déposé en avril ; malgré l'intervention de la mairie de quartier, il est toujours en place. Ce n'est pas admissible.

L'ADAQOO -qui se veut porte-parole d'une vision collective pour notre quartier et non d'intérêts particuliers-souhaite vous rencontrer dans un délai le plus court possible pour faire le point sur ce projet structurant pour notre quartier, et mettre un terme à la propagation de rumeurs que nous espérons infondées.

En vous remerciant pour votre attention et dans l'attente d'un rendez-vous, veuillez agréer Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.



***Le terrain du Sanitas :
une situation qui ne doit
pas durer.***

Faubourg St Jean, Sonis : ce n'est pas la joie ...

Une circulation bien trop importante traverse le quartier par cet axe. Il est fréquent que des accrochages et des accidents plus graves y interviennent.

Personne n'est capable de fournir avec précision la fréquence des accidents, mais nous constatons qu'il est très élevé. Nous ne pouvons que remercier un adhérent qui fait un travail considérable à ce sujet, mais, malgré tout, nous ne pouvons pas tout comptabiliser.

Là-encore on nous « lanterne » : une étude devait être faite par un cabinet spécialisé pour apporter des améliorations. Mais depuis 2 ans, rien ne nous a été communiqué. Pour nous, les points noirs sont connus et répertoriés. Ils se situent de la rue croix Fauchet jusqu'à hauteur de l'ex-école normale.

L'arrivée de la nouvelle rue Marie Chassot, pour desservir les 4 nouveaux immeubles du 112, joint à l'accès sortie de la boulangerie faisant face à l'entrée de la maison de l'enfance, posent un réel problème. Il faut rapidement que les services municipaux sécurisent ce lieu en ralentissant la circulation, et interdire de manière contraignante la traversée de rue pour les véhicules à cet endroit.

La rue Henri Duvillard n'est toujours pas sans risque, malgré les modifications apportées pour essayer de casser la vitesse. L'accès vers Sonis pour les cyclistes est problématique dans le virage de la maison de retraite ou le « chaussidou » (voir photos ci-dessous) ne permet pas un croisement de voitures, qui, de ce fait, frôlent ou peuvent toucher les cyclistes, ce qui est fort dangereux.

Il faudrait réagir rapidement sans attendre des accidents graves voire mortels ce que nous avons malheureusement connu il y a peu sur ce faubourg.



N^{ème} accident intervenu jeudi 31 octobre à 12h 17, entre une voiture(rouge) sortant du parking de la boulangerie, se dirigeant vers Orléans & une moto venant de St Jean de la Ruelle . Blocage circulation & accès difficiles des véhicules d'intervention ...



En prenant ce virage vers la gauche ...

... rien ne permet d'anticiper cette situation.



Chantiers : prenez le trottoir d'en face ...

Après de long mois ou d'années de léthargie, la municipalité affiche pour notre quartier des projets ambitieux. A défaut d'une mise en œuvre réelle de la Cité de la Musique, nous devons nous contenter du démarrage effectif de deux chantiers de construction d'immeubles. Pour l'instant ce sont surtout les démolitions qui sont en cours, pas sans problèmes d'ailleurs, notamment pour le déplacement des piétons.

Notre inquiétude porte sur les désagréments qui vont durer au minimum deux ans au bas mot, si les retards ne s'additionnent pas comme ce fut le cas pour le site de l'ex-clinique de la reine blanche.

En effet, bien souvent, les entreprises en prennent à leur aise avec le voisinage, s'accaparant les trottoirs pour stationner leurs camions ou autres engins de chantiers. Sans parler des poussières, bruits et autres, voire les gênes engendrées par les circulations des poids lourds chargés d'alimenter les chantiers, et la pollution qui en découle, ou les accidents de circulation.



Et les deux constructions sont situées sur des endroits où les circulations des piétons sont nombreuses, et aucune protection n'est prévue pour les protéger efficacement des circulations ou des risques liés aux travaux. L'affichage des deux pages d'autorisation d'occupation des trottoirs délivrée par la mairie ne nous met pas à l'abri d'éventuels risques.

Il convient que la Municipalité veille à faire appliquer par les entreprises les mesures de sécurité et de respect de la vie des riverains auxquelles elles doivent impérativement se soumettre.

Vous avez dit illustres !

Pierre Gabelle était une personnalité politique locale de l'après-guerre. La municipalité a donné son nom à une nouvelle rue destinée à relier le quartier Sonis au faubourg St Jean. Cette liaison ne sera pas sans conséquences pour la tranquillité de l'école Louise Michel. Même si elle est à sens unique sortant, avec un feu tricolore un peu « cabochard », cet accès au faubourg pourrait conduire à plier fréquemment de la tôle.

Le pire, c'est que ce nouvel aménagement n'ait même pas prévu une place de stationnement tout près de l'école pour sécuriser les déplacements des enfants pour les activités scolaires extérieures.

Les grands noms sont souvent des incompris !

Bus de la ligne L (Libellule) : une rumeur circule ...

La navette électrique de la ligne L suit les quais de Loire, du Pont de l'Europe au chemin de halage (Cabinet vert). Il se dit qu'elle pourrait être supprimée ... Si cette rumeur est infondée, nous demandons qu'elle soit vite démentie.

Qui utilise cette ligne ?

Le matin, des scolaires pour aller notamment au lycée saint Paul, mais surtout des personnes âgées qui habitent sur les quais et pour qui, remonter rejoindre le tram par la rue du Commandant de Poli ou du Baron est difficile. Ignorerait-on que la population française vieillit ?

Rentabilité au détriment de la population ?

L'ADAQOO demande non seulement le maintien de la ligne L, mais suggère des améliorations qui pourraient se traduire par une augmentation de sa fréquentation :

- augmentation de la fréquence (20 minutes, c'est long ...) ;
- modification de l'itinéraire (voir ci-dessous), de façon à irriguer la partie ouest du faubourg Madeleine, ce qui permettrait non seulement un accès plus facile au tram mais aussi aux commerces locaux (Coiffeur, Esthéticienne, Presse/Relais Poste, Bars et Restaurants, Pharmacie, Carrefour Market ...).



Interventions diverses

L'ADAQOO est intervenue auprès de M. Hoël, adjoint en charge du quartier suite à différents problèmes qui nous ont été signalés :

- Rue Sous les Saints, au croisement de la rue du Puits St Laurent, des tranchées pour relier le chauffage urbain coupent la circulation. La collecte des poubelles est interrompue, les habitants doivent se déplacer jusqu'au faubourg. L'information était peu claire et les bacs collectifs peu visibles.
- Sur le chantier 93/95 faubourg Madeleine, des clôtures de chantier bloquent le trottoir, sans aucune signalisation, et parfois des piétons sont coincés par les trams.
- Rue du Baron, des travaux dans une résidence occupaient une grande partie des stationnements pour stockage de matériaux, alors que d'autres solutions auraient pu être trouvées.

Du nouveau rue du commandant de Poli ?

Si vous traversez la rue du commandant de Poli depuis le n°2, vous verrez bientôt sortir de terre 52 logements, certes de belle facture, et ne dérogeant en rien à la réglementation du permis de construire, raison pour laquelle l'ADAQOO n'a pas déposé de recours.

Outre la gêne occasionnée auprès du voisinage, il demeure un problème de circulation qui est du ressort de la Mairie. Les sorties – et peut-être entrée – de cet immeuble se feront au bas de la rue du commandant de Poli. S'y ajouteront les véhicules pouvant venir de la résidence en construction au 93/95 Fb Madeleine (qui en sortiront par la rue Auguste Goineau). Aux heures de pointe, la rue du commandant de Poli étant en sens unique, les voitures seront bloquées par le feu et l'intersection avec la ligne de Tram. Un embouteillage conséquent risque de se produire.

Nous demandons que l'ensemble de la circulation de ce secteur soit revue, avec consultation des intéressés – l'intelligence collective, ça existe – et l'ADAQOO, qui a toujours essayé de promouvoir l'intérêt commun.

Rue de Vauquois : à qui la priorité ?

Pas simple le respect du code de la route rue de Vauquois ...

- A l'intersection avec la rue Gustave Vappereau, le « cédez le passage » n'est pas toujours respecté, notamment vis-à-vis des cyclistes (mauvaise visibilité ?). Une réunion a eu lieu avec la Mairie et des solutions sont envisagées ...

- A l'intersection avec la rue Emile Biscara, il y a désormais priorité à droite. C'est certes une bonne solution pour « casser » la vitesse de circulation des voitures rue de Vauquois. Mais la multiplicité des cas de figure et de la signalétique dans cette rue rend la situation bien confuse. Il faut à notre avis déjà mettre tout ce secteur en zone 30 et envisager une harmonisation sur l'ensemble de cet axe.



Réservez cette date !

Le vendredi soir 31 janvier ce sera l'assemblée générale de l'ADAQOO, nous comptons sur votre présence pour faire vivre et améliorer notre bien commun.

Terrain ex-CCI

Le permis de construire a été affiché le 25 septembre sur le site. Malgré quelques petites avancées, l'ADAQOO estime que de nombreux problèmes subsistent et demande une révision du dossier par le promoteur et l'architecte. C'est le sens du recours gracieux (ci-dessous) adressé à la Mairie.

Orléans le 15 novembre 2019

Monsieur CARRE Maire
Madame CHERADAME Maire Adjointe
Monsieur HOEL Adjoint du quartier

Objet : recours gracieux concernant le permis de construire
90-94 faubourg Saint Jean

Madame Messieurs,

L'ADAQOO a pris connaissance du permis de construire déposé par Sully Promotion pour 96 logements et un local commercial sur l'ex-site de la CCI du faubourg St Jean.

Par rapport au projet qui avait été présenté il y a plusieurs mois, nous ne voyons qu'une seule avancée. L'accès au site se fera coté faubourg St Jean, la sortie boulevard de Châteaudun, par le porche desservant la partie de terrain appartenant toujours à la CCI.

L'architecte nous avait surpris en annonçant que le transformateur situé sur le site contenait du pyralène, un produit interdit depuis des années, car il dégage en cas d'incendie de la dioxine qui empoisonna la ville de Seveso en Italie. Lors de l'assemblée générale du quartier organisée par la municipalité nous avons demandé à M. le Maire qu'il nous informe de la situation réelle. A ce jour, aucune information ne nous est parvenue sur la présence possible de pyralène et, le cas échéant, les mesures prises pour purger le transformateur de ce produit hautement dangereux.

L'entrée du parking souterrain est prévue face à la sortie du parking du commissariat, ce qui risque de créer des problèmes de blocage gênant les véhicules prioritaires dans un faubourg déjà souvent embouteillé, et ce, surtout si l'accès en provenance de St Jean de la Ruelle est autorisé. Il serait préférable que l'entrée se fasse par le porche et qu'ensuite les véhicules rejoignent le parking souterrain. Vu la largeur du trottoir à cet endroit, la chaussée resterait ainsi dégagée.

Bien qu'il soit prévu 144 places de parking, il ne faudrait pas que des appartements soient redivisés, comme cela arrive parfois, car certaines places en sous-sol sont situées l'une devant l'autre et non côte à côte comme habituellement. Si elles sont vendues pour des appartements différents, cela risque d'être cocasse, et bon nombre de voitures risquent de devoir stationner sur les rues avoisinantes déjà fortement encombrées.

La hauteur des bâtiments centraux n'a pas été modifiée. De ce fait, les vues sur le voisinage seront importantes, notamment à partir des terrasses, et dérangeantes. Nous l'avons fait savoir à la présentation du projet. A ce jour, promoteur et architecte ont visiblement refusé d'entendre les requêtes des voisins installés souvent de longue date. Nous réitérons fermement notre demande de modifier les plans pour répondre à cette demande pressante de respect de leur intimité.

Le constructeur n'a pas sollicité d'étude du sol, alors que des voisins ont signalés qu'à certains moments de l'année ils ont de l'eau dans les caves. Nous n'avons aucune idée de ce que donnera un sous-sol de 3,20m de profondeur sur la déviation de la circulation des eaux souterraines et où elles s'écouleront à l'avenir et susceptibles de créer des désordres importants sur l'habitat ancien voisin. De plus, ce quartier est situé dans une zone de risque potentiellement élevé en ce qui concerne le retrait et le gonflement de certaines argiles du sous-sol (cf. les études du BRGM). Ce risque potentiel nécessite impérativement une étude préalable sérieuse du sous-sol.

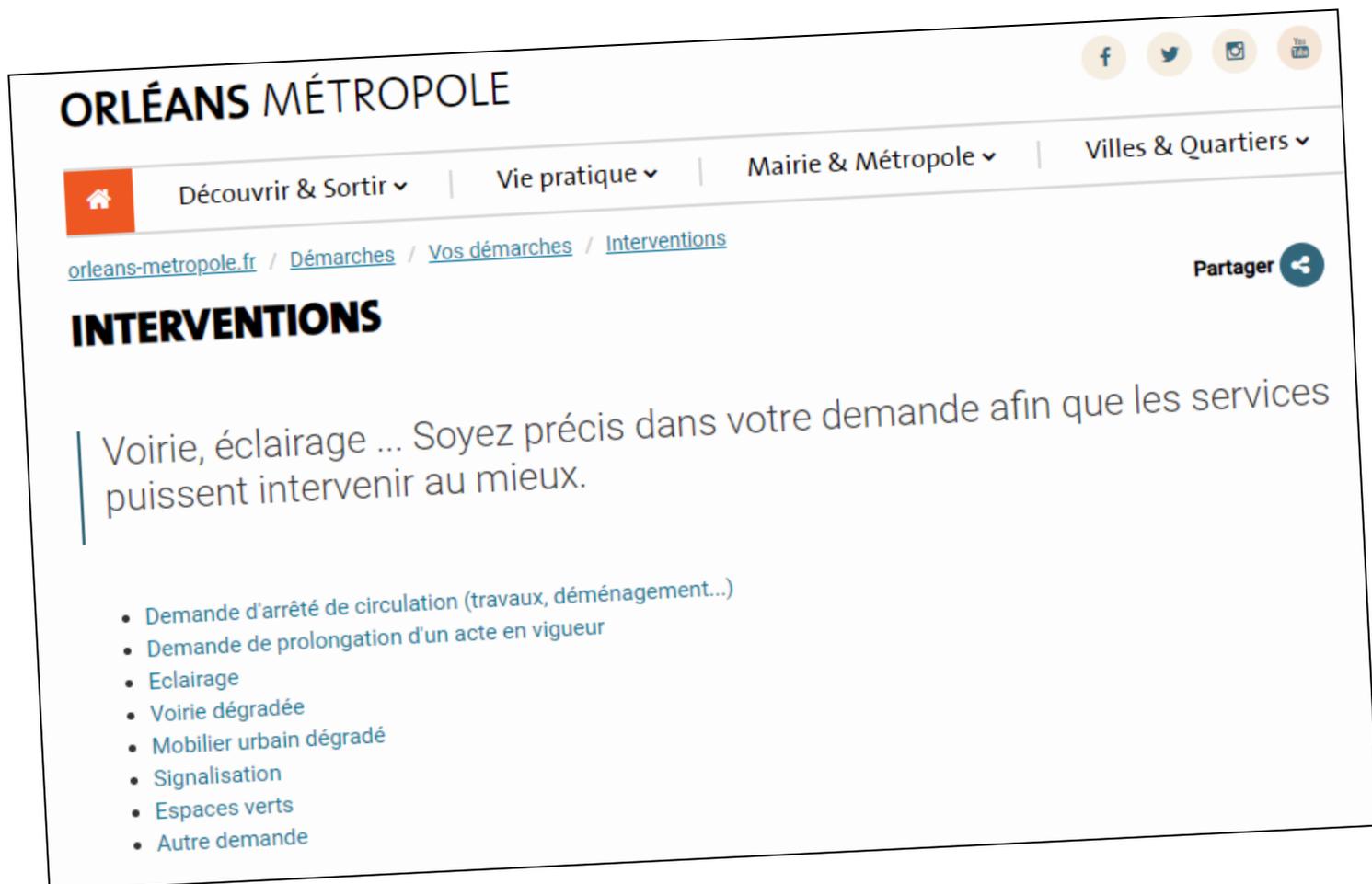
Au vu de ces constatations, l'ADAQOO demande à la municipalité de faire revoir et modifier ces points par le promoteur pour une meilleure intégration de ces constructions à la vie du quartier.

Veillez agréer Madame Messieurs nos respectueuses salutations

Pour l'ADAQOO
Le président
Mr Dumerain

**Vous constatez un dysfonctionnement, une dégradation ?
Signalez-le en ligne à Orléans Métropole**

Il est possible – et efficace – de signaler par Internet un dysfonctionnement ou une dégradation. Rendez-vous sur le site d'Orléans Métropole pour demander une intervention. Celle-ci est semble-t-il effectuée rapidement. **Cliquez sur « Démarches en ligne » puis sur « Interventions »**



<http://www.orleans-metropole.fr/509/interventions.htm>

Association de Défense et d'Aménagement des Quartiers de l'Ouest Orléanais (n° 6989 du 7/7/1977)

La « Lettre de l'ADAQOO » est entièrement financée par les adhérents. Elle est réalisée et diffusée grâce à l'aide bénévole des militants.

Pour constituer une force de proposition qui se fasse entendre : adhérez à l'ADAQOO !

BULLETIN D'ADHESION à L' A D A Q O O

Prénom et NOM :

En cas d'adhésion foyer (20€),

Prénom et NOM du second membre du foyer :

Adresse.....

.....

e-mail : Tel :

Adhérents :
Pensez à régler votre cotisation 2019. Vous pouvez nous faire parvenir votre cotisation 2019, fixée à 14 € (Foyer : 20 €).

- demande mon adhésion à l'ADAQOO et verse la somme de 14 € (Foyer : 20 €)

- renouvelle mon adhésion à l'ADAQOO et verse la somme de 14 € (Foyer : 20 €)

à retourner à :
ADAQOO - Président : Christian DUMERAIN
24, rue du Faubourg Madeleine 45000 ORLEANS

Orléans, le

Signature(s) :